

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR
A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE BOURSE**

*Cette liste n'est pas exhaustive. L'Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.
Aucun document fourni ne sera restitué (fournir des copies).*

Documents à fournir quelle que soit votre situation :

- Formulaire de demande de bourse dûment complété et signé
- Livret de famille
- Passeports des membres de la famille.
- Justificatif de domicile (dernière facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone)
- Attestation de l'employeur justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation
- Certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (à l'exception des travailleurs exerçant hors de France maintenus au régime français de Sécurité Sociale ou des familles n'ayant jamais résidé en France)
- Copie carte grise du ou des véhicules possédés

Documents à fournir en fonction de votre situation familiale, financière et patrimoniale :

Situation familiale

✓ *En cas de divorce ou de séparation :*

- Copie du jugement de divorce ou de séparation

✓ *Dans le cas où la garde de l'enfant est confiée à d'autres personnes que les parents :*

- Copie du jugement confiant la garde ou la tutelle.

✓ *En cas de décès d'un des parents :*

- Copie de l'acte de décès et des justificatifs de la pension de veuf et d'orphelin

✓ *Pour les personnes déclarant vivre seules avec leurs enfants :*

- Attestation sur l'honneur de non-concubinage

✓ *Enfant handicapé à charge :*

- Attestation du poste que l'enfant est éligible à l'allocation enfant handicapé (si la famille n'a pas effectué les démarches pour obtenir la carte d'invalidité ou l'attestation délivrée par la C.D.A.P.H., elle pourra présenter un justificatif équivalent délivré par les autorités locales compétentes sous réserve d'acceptation par la Commission locale des bourses scolaires.

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR
A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE BOURSE**

Situation financière (au titre de l'année de référence)

Ressources :

✓ Pour les salariés :

- 12 bulletins de salaire de l'année de référence
- ou
- Attestation de l'employeur mentionnant le montant du salaire annuel brut et net
- Avis d'imposition ou déclaration des revenus visée par les services fiscaux (PND90 ou 91)
- Relevés de l'ensemble des comptes bancaires pour le dernier trimestre 2018

✓ Pour les professions libérales et les travailleurs indépendants (commerçants, artisans) :

- Avis d'imposition sur les bénéfices ou déclaration des résultats visée par les services fiscaux
- Statuts de la société
- Compte d'exploitation et bilan établis et visés par un comptable agréé.
- Relevés bancaires pour toute l'année 2018
- Avis d'imposition sur les revenus tirés à titre personnel de l'activité exercée – PND 50

✓ Pour les retraités ou pensionnés :

- Relevé annuel des retraites ou pensions perçues

✓ Pour les demandeurs sans emploi :

- Justificatif des indemnités de licenciement, des allocations chômage perçues
- Avis d'imposition ou de non-imposition

✓ Pour les étudiants :

- Justificatifs des revenus

✓ Pour les parents bénéficiant d'une bourse d'étude ou de recherche :

- Justificatif du montant de la bourse reçue

✓ Pour les familles bénéficiant de prestations sociales :

- Justificatifs des allocations, indemnités ou aides à caractère social perçues

✓ Pour les bénéficiaires d'une aide financière provenant de particuliers (famille, amis...) :

- Justificatifs attestant du versement des aides (relevés bancaires, attestations de transferts de fonds...)

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE BOURSE

✓ Pour les personnes bénéficiaires d'une pension alimentaire :

Justificatifs de la pension alimentaire reçue ou documents attestant d'une action en justice pour obtenir son versement

✓ Pour les personnes percevant des revenus mobiliers (placements financiers...) ou vivant de leurs économies ou d'emprunts à la consommation

Avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus, relevé bancaire annuel présentant la situation de leur portefeuille ou relevés de comptes bancaires

Justificatifs des prêts souscrits

✓ Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :

Avis d'imposition sur les revenus immobiliers perçus

✓ Pour les demandeurs ayant vendu un bien immobilier ou reçu un héritage (biens mobiliers) au titre de l'année de référence :

Relevé de compte du notaire attestant du produit net de la vente ou du montant des valeurs mobilières héritées.

Avantages en nature :

✓ Pour les demandeurs occupant un logement de fonction mis à disposition par l'employeur :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative

✓ Pour les demandeurs bénéficiant d'une voiture de fonction :

Copie de la carte grise du véhicule mis à disposition par l'employeur

✓ Pour les demandeurs bénéficiant d'autres avantages en nature de la part de leur employeur ou de leurs proches :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en nature consentis (billets d'avion, téléphone, personnel de service, eau, gaz électricité...)

Charges :

Charges sociales obligatoires :

Justificatifs des cotisations d'assurance-maladie ou de retraite versées (fiches de paie, attestation de l'employeur ou attestation du paiement des cotisations par l'organisme prestataire lorsqu'elles ne sont pas prélevées sur le salaire (CFE)).

Impôts sur le revenu :

Avis d'imposition

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE BOURSE

Pension alimentaire due :

- Justificatifs des versements

Situation patrimoniale

Comptes bancaires

- Relevé bancaire des mois d'octobre, novembre, décembre 2018, pour chaque compte bancaire ou d'épargne.

Patrimoine mobilier (actions, obligations...)

- Relevé détaillant les avoirs en patrimoine mobilier

Biens immobiliers :

- Copie des actes de propriété du biens, indiquant le prix d'achat.
- Avis d'imposition aux taxes foncières
- Tableau d'amortissement de l'emprunt immobilier relatif au bien (pour les emprunts immobiliers souscrits auprès d'une banque thaï, une attestation récente de la banque précisant le montant du **capital** restant dû au **31 décembre 2018**).